

ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015/2016

LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

6/ DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

6.1 SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE EN MILIEU SCOLAIRE

Convention de partenariat [Académie de Montpellier, DRAC L/R, DRAFF, ENSAM, CAUE] partenariat depuis 1998, convention renouvelée en 2013. Cette convention répond au plan gouvernemental pour l'éducation artistique et culturelle avec l'enseignement de l'histoire des arts de la maternelle au lycée, au programme de sensibilisation des jeunes en architecture et s'appuie sur la réforme des études d'architecture qui prévoit dans le décret du 20 juillet 2005, trois périodes de stages obligatoires, dont un stage hors agence.

→ SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE, AU PATRIMOINE ET À L'URBANISME, DANS LES COLLÈGES, LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS.

Cette année, des étudiants du cycle master ont effectué leur stage obligatoire dans des établissements scolaires du second degré, sous la direction d'un ou plusieurs enseignants, à partir d'un projet pédagogique lié à l'architecture et validé par le chef d'établissement et la chargée de mission DAAC. Les conseillers en architecture des CAUE de l'Hérault et du Gard ont également encadré les étudiants stagiaires dans leurs activités pédagogiques. [Voir liste des établissements partenaires 2015-2016 dans les statistiques de stage].

→ SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES LYCÉES AGRICOLES DE L'ACADEMIE.

Depuis la rentrée universitaire 2015-2016

→ PARTENARIAT AVEC DEUX ÉCOLES MATERNELLES

(Ecole Téresa – Ecole Aristote). Conventions de stage permettant l'intervention d'étudiants et d'un enseignant architecte dans ces écoles maternelles du département de l'Hérault sur des projets de sensibilisation et d'éducation artistique sur des thématiques diverses : « l'enfant architecte » et « Etude du quartier Antigone ». La restitution des travaux dans les établissements scolaires a donné lieu à des expositions et montages vidéo in situ qui permettent à l'ensemble des élèves de l'établissement d'apprécier maquettes, dessins et autres travaux réalisés.

→ AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ARCHITECTURE / ARTS PLASTIQUES (ENSAM ET COLLÈGE DES AIGUERELLES À MONTPELLIER) SIGNÉE EN 2012 POUR 4 ANNÉES.

Il s'agit d'un accompagnement pour l'accès à une culture architecturale et urbaine par une approche concrète et sensible de l'architecture et la fréquentation d'architectes et architectes en devenir. Ce dispositif a pour ambition de favoriser la réussite des élèves issus de milieux défavorisés, en leur offrant l'accès à une culture générale sur le patrimoine régional.

→ ACCUEIL D'UNE CLASSE CHAAP-ARCHI

Parcours culturels de sensibilisation à l'architecture avec deux classes CHAAP (6e et 5e) sur deux thématiques : un projet de maquettes « Jardin habité » avec la classe de 6e et un projet « Images et architecture » avec la classe de 5e. L'ENSA intervient en responsabilité à hauteur de 146 h d'intervention pour les deux classes et suivant un calendrier proposé par le collège et en accord avec les équipes pédagogiques sollicitées, à savoir :

- mercredi 3 et jeudi 4 février ;
- mercredi 10 et jeudi 11 février ;
- mercredi 17 et jeudi 18 février ;

→ EXPOSITION-ATELIER DES RÉSIDENCES D'ARTISTES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON SUR LE THÈME « ARCHITECTURE ET DESIGN ».

Accueil d'une centaine de lycéens à l'ENSA en présence des artistes et parallèlement, organisation d'ateliers maquettes animés par des étudiants de l'ENSA et montage d'exposition dans les lycées agricoles.

→ EXPOSITION-ATELIER DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE « JARDINER LA VILLE » À L'ENSA

Accueil des classes élémentaires et une classe de 6e, du 18 mai au 9 juin 2015, en partenariat avec la Maison de l'architecture. 600 élèves ont bénéficiés de ce dispositif.

→ PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES DU RÉSEAU DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON RELATIVES AUX RÉSIDENCES D'ARTISTES.

En 2015, les résidences du réseau ont eu pour thème « architecture et design ».

Huit artistes, intervenant chacun dans un des huit lycées de la région ont été sélectionnés pour être accueillis en résidence de création sur cette thématique. L'ENSA s'est associée à ce partenariat ; elle a participé à la restitution et mise en valeur des travaux et accueilli lycéens, partenaires (DRAC, Région Languedoc-Roussillon, Rectorat, DRAAF, l'union des CAUE), et les huit artistes qui ont présenté leurs œuvres à un public élargi aux étudiants de l'école.

Parallèlement, les étudiants de l'ENSA ont été sollicités pour intervenir dans les lycées agricoles, animer des discussions sur des thématiques liées à l'architecture et l'aménagement paysager, et coordonner des ateliers maquettes dont les travaux seront présentés in situ, au public.

→ PARTICIPATION AU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES (FAV)

par la signature d'une convention avec l'association Champ Libre instituant une collaboration dans le domaine de la sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire avec les classes de maternelles et primaires de l'académie de Montpellier. Le Festival des Architectures Vives est un parcours architectural à destination du grand public qui

permet de découvrir ou redécouvrir des sites emblématiques de la ville de Montpellier et celle de la Grande Motte, en proposant des installations dispersées reliant des hôtels particuliers et cours intérieures, majoritairement privées qui ne sont usuellement pas visibles par les visiteurs. Un travail pédagogique spécifique porté par des architectes permet aux scolaires d'appréhender l'architecture et de prendre part à l'élaboration de productions en lien avec la thématique du FAV. Près de 1000 élèves bénéficient chaque année de ce dispositif.

→ EXPOSITION DES TRAVAUX ETUDIANTS À PIERRE VIVES

L'ENSA a conçu et installé une exposition de 20 caisses contenant par semestre « un résumé » en images et en 3D des études faites à l'ENSA.

Chaque caisse sous la responsabilité d'un enseignant coordonnateur donnait à voir les travaux, maquettes, dessins, planches, objets réalisés par les étudiants. Exposée au grand public sur le site de Pierres vives, cette exposition conçue pour être itinérante est aujourd'hui installée dans le lycée professionnel voisin qui propose une filière bâtiment. Lors de l'inauguration un enseignant est venu expliquer aux élèves le contenu des caisses et répondre à leurs questions sur les études et le métier d'architecte.

→ L'ENSA ENTRE DANS LE PROGRAMME EGALITÉ DES CHANCES EN ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Signature de la convention en juin 2015 avec la Fondation d'entreprise Culture et Diversité.

Ce Programme a pour objectif de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux ENSA pour des élèves de l'académie de Montpellier, inscrits en terminale et scolarisés dans des établissements technologiques ou professionnels liés au domaine de l'architecture, ou dans les établissements d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire, et qui manifestent ouvertement le désir de poursuivre des études en architecture au-delà du baccalauréat.

Les deux établissements concernés par ce programme sont : Lycée Léonard de Vinci à Montpellier et Lycée Dhuoda à Nîmes.

Le Programme Egalité des chances en écoles nationales supérieures d'architecture comprend trois étapes :

→ Etape 1 : informer et sensibiliser les lycéens sur les études en ENSA et leurs débouchés professionnels avec un enseignant, un membre du personnel administratif et un étudiant de l'ENSA ;

→ Etape 2 : préparer les élèves les plus motivés aux procédures d'orientation et d'admission en Ecole d'architecture par le biais d'un stage « Égalité des chances » de 5 jours intensifs dans une des écoles partenaires. Ce stage est destiné, dans la mesure où leur dossier de candidature est sélectionné, aux élèves qui ont participé à l'étape 1 et qui souhaitent poursuivre des études supérieures en Ecoles d'architecture. L'ENSA organisera le stage en février 2017

→ Etape 3 : accompagner les élèves admis en ENSA, aux niveaux pédagogiques, logistiques et financiers, de l'ouverture culturelle et de l'aide à l'insertion professionnelle, à travers le Réseau Culture et Diversité. Cette étape consiste en un accompagnement pédagogique (tutorat et monitorat pendant les deux premières années du cursus) pour tous les élèves admis, un accompagnement financier (aide à l'achat de matériel les trois premières années du cursus et une aide au logement) sur critères sociaux, un accompagnement professionnel (système de parrainage par un professionnel, en partenariat avec l'association Frateli, à partir de la deuxième année du cursus).

6.2 JOURNÉES FORMATION INFORMATION SUR LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

→ ACCUEIL PERSONNALISÉ D'UNE QUARANTAINNE DE LYCÉENS ET COLLÉGIENS PRÉPARANT LE BAC STI2D, FILIÈRE « ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION » DE 4 LYCÉES DES DÉPARTEMENTS DE L'HÉRAUT ET DE L'AUDE.

Cette action consiste à informer les élèves (sélectionnés et motivés pour entreprendre des études en architecture), sur les modalités du processus d'admission, les études, et les débouchés professionnels. Cette « conférence » présentée par le Directeur des études et de la pédagogie est complétée par l'accueil du groupe dans deux ateliers d'architecture de S1, suivie par l'organisation de la visite des locaux ainsi qu'un accueil personnalisé des responsables de l'atelier maquettes, de la médiathèque et matériauthèque et laboratoires informatique, photo et vidéo qui sont particulièrement appréciés.

Des étudiants, impliqués dans les associations de l'ENSA, ou issus du bac STI2D participent volontiers à les informer sur la vie étudiante au sein de l'établissement.

→ ORGANISATION DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES POUR LES LYCÉENS DE L'ACADEMIE.

Conférences, visites guidées de l'école, stands sur les métiers liés à l'architecture et les débouchés professionnels, présentation des études, la vie étudiante, les associations, les mobilités Etudes et Stages européennes et internationales ...

→ PARTICIPATION AUX SALONS ÉTUDIANTS

L'ENSA est présente sur le territoire régional en participant au salon étudiant de Nîmes et de Perpignan. Cette année les enseignants ont conçu des ateliers participatifs sous forme de quizz montrant la diversité architecturale et les différents usages des bâtiments dans le cadre du forum départemental de la découverte des métiers du Salon Avenir de Perpignan.

→ RÉDACTION D'UN FASCICULE SUR LA SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE

À partir de l'ouvrage de Philippe Madec « l'architecture » (Ed Autrement Junior), à destination des élèves des collèges. (mise en forme, illustré et édité par le Service communication de l'ENSA).

→ PARTICIPATION À LA JOURNÉE ACADÉMIQUE « CORDÉES DE LA RÉUSSITE ET PARCOURS D'EXCELLENCE » DU 29 JUIN 2016

Partenariats pour des passerelles avec les BTS spécialisés Dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiants, et en cas d'abandon en cycle Licence [L1 et L2] des étudiants de l'ENSA, il a été signé deux conventions permettant de se réorienter en BTS pour nos étudiants et d'intégrer l'ENSA en 2e année pour les titulaires d'un BTS.

Convention de partenariat avec le Lycée Dhuoda sur des passerelles possibles en cycle Licence pour les étudiants de l'ENSA pour un accès en BTS et la réciprocité pour accueillir des élèves motivés du lycée Dhuoda, titulaires d'un BTS, en 2e année à l'ENSA. (signature du 8/07/2015)

Convention de partenariat avec le Lycée Léonard de Vinci sur des passerelles possibles en cycle Licence pour nos étudiants pour un accès en BTS et la réciprocité pour accueillir des élèves motivés du lycée Léonard de Vinci titulaires d'un BTS, en 2e année à l'ENSA. (projet présenté au CA du Lycée le 29/09/2015)

Un partenariat similaire (sans convention cadre) existe avec deux écoles privées de formation en arts appliqués à Montpellier : l'ESMA (directrice Isabelle Teissedre) et l'IPESAA (directrice Sophie Gibert).

6.3 ACTIONS MENÉES EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS CULTURELLES

→ PARTICIPATION AU MOIS DE L'ARCHITECTURE ET À LA FÊTE DE L'ARCHITECTURE.

Le mois de l'architecture regroupe les différentes manifestations organisées en région pour sensibiliser les publics y compris scolaires à l'architecture.

L'ENSA, dans ce cadre a accueilli en partenariat avec la Maison de l'architecture Languedoc- Roussillon l'exposition Jardiner la ville qui proposait aux élèves de primaires sur inscription de bénéficier d'un atelier avec des médiateurs sur le jardin et l'urbanité. 600 élèves ont pu ainsi en bénéficier.

Cette année, l'ENSA a souhaité une présence dans plusieurs villes (à Perpignan : exposition avec médiation de maquettes et de planches avec propositions sur des quartiers de la ville, à Sète : exposition au musée de la mer de travaux d'étudiants faisant des projets pour la ville) et accessible au plus grand nombre.

Par ailleurs, durant la fête de l'architecture à l'automne, à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon, l'ENSA a proposé

une signalétique ludique et adaptée pour permettre au public de scolaires et au public familial d'accéder aux différents ateliers proposés par les autres partenaires dans ce lieu [construire en Kapla, créer des villes suspendues, participer à la création d'une œuvre collective d'Olivier Grossetête,...] ; d'autres années, une déambulation était suggérée par l'artiste en résidence à l'ENSA.

→ DEPUIS 2012 EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MONTPELLIER, LA DRAC LANGUEDOC- ROUSSILLON ET LA MAISON DE L'ARCHITECTURE UN CYCLE « PROJETÉ - ARCHITECTURE ET CINÉMA »

Six rencontres par an avec un professionnel de l'architecture ou du cinéma, suivies de la projection d'un film choisi par la personnalité invitée. 4 séances se déroulent dans un cinéma d'art et d'essai en ville et 2 à l'ENSA. Cette manifestation a pour but de sensibiliser un plus large public à l'architecture.[lister les 4 séances].

6.4 LA PROGRAMMATION CULTURELLE

RÉSIDENCE D'ARTISTE

L'ENSA avec l'aide la DRAC Languedoc Roussillon accueille un chorégraphe qui crée à l'ENSA. Ce dernier travaille avec les étudiants en première année pour leur permettre une découverte autre de l'espace mais également collabore aux enseignements, via des workshops communs, des interventions dans les cours.

En janvier 2016 Elsa Decaudin en entamé une nouvelle résidence de 3 ans. Elle a organisé des rencontres et des impromptus au sein de l'école et à Pierresvives dans le cadre du mois de l'architecture.

CONTACTS

Alain DEREY

Directeur de l'ENSAM

alain.derey@montpellier.archi.fr

Jacques BRION

Directeur des études et de la pédagogie

jacques.brion@montpellier.archi.fr

Ahmide RADI

Directeur administratif et financier

ahmide.radi@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Pierre ROSIER

Directeur de l'antenne de La Réunion

pierre.rosier@montpellier.archi.fr

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

www.montpellier.archi.fr



École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

